

Les parents sont donc les rois de leur famille et des rois absolus.

Rois absolus en ce qu'ils ne sont responsables de l'usage de leur autorité qu'au Souverain Maître. Rois absolus en ce qu'ils peuvent déléguer leur pouvoir à qui leur plait pour l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Rois absolus en ce qu'ils n'ont pas de compte à rendre à leurs sujets.

Sans doute les parents peuvent fort bien, et nos ancêtres le faisaient, consulter leurs enfants adultes sur les intérêts de la famille ; mais alors les enfants ne doivent pas oublier qu'ils émettent un avis auquel on restera libre de ne pas se ranger, et non point une sentence définitive qui ne comporte pas d'appel.

La constitution intime de la famille repose donc sur l'obéissance des enfants aux parents. Sans elle, ce serait tous les désordres de l'anarchie dans ce petit état, comme dans la grande société aux heures d'aveuglement et de révolte.

Exigée par l'existence même de la famille, l'obéissance de plus est juste.

Le mot est de saint Paul. Après avoir enseigné aux enfants l'obligation d'obéir à leurs parents selon le Seigneur, il ajoute : *et hoc est justum*, et ceci est juste.

Le rôle de la justice est de rendre à chacun ce qui lui est dû.

L'obéissance est due aux parents en raison de leur seule paternité ou maternité, je viens de le dire. Elle leur est due à divers autres titres.

Un archevêque allemand, visitant un jour une école de son diocèse eut l'originale idée de poser le problème suivant à une élève très versée en mathématiques : " Pourriez-vous, mon enfant, calculer la somme des dépenses que font pour vous, chaque année, vos parents ? " La question inattendue embarrassa fort, paraît-il, la jeune fille. Le charitable prélat s'offrit à l'aider, et s'ingéniant à relever, avec minutie, jusqu'aux plus petits détails des frais de nourriture et de vêtements, il conduisit l'élève à un montant considérable qui surprit toutes les écolières.

On saisit facilement l'arrière pensée d'édification du zélé visiteur. Combien cependant n'eut-il pas étonné davantage ces enfants, s'il leur eut proposé le calcul de tous les bienfaits, inestimables à prix d'argent, et répandus avec profusion par des parents affectueux et tendres.